



Charte destinée aux entraîneurs - Entraînements Provinciaux

Cette charte définit les principes fondamentaux pour réaliser l'encadrement de nos tireurs participant aux entraînements provinciaux et ceci, en s'appuyant sur les valeurs de sécurité, de pédagogie et d'éthique définies par le comité provincial du Hainaut (CPSTH).

1. Sécurité et Maîtrise (Priorité Absolue)

- **Contrôle rigoureux** : Veiller au respect strict des règles de sécurité sur le pas de tir.
- **Manipulation des armes** : Superviser chaque manipulation (chargement, désarmement) et s'assurer que les tireurs gardent une maîtrise constante de leur arme et de leur environnement.
- **Vigilance constante** : Intervenir immédiatement en cas de manquement aux consignes de sécurité, avec pédagogie mais avec fermeté.

2. Pédagogie et Accompagnement

- **Transmission du savoir** : Apporter les fondamentaux techniques (position, visée, respiration, lâcher) adaptés au niveau de chaque tireur et dans le strict respect des enseignements donnés dans le projet Brisbane 2032 par Aurore et Daniel Goberville.
- **Développement personnel** : Encourager la concentration, la maîtrise de soi et la progression mentale, essentielles à la discipline.
- **Équité** : Accorder une attention égale à tous les tireurs, quels que soient leur niveau, leur âge ou leurs ambitions.

3. Éthique et Esprit Sportif

- **Exemplarité** : Adopter un comportement irréprochable en termes de langage, de ponctualité et de courtoisie.
- **Valeurs du sport** : Promouvoir le fair-play, le respect des autres tireurs.
- **Intégrité** : Connaître et faire respecter les règlements ISSF

4. Engagement envers le comité provincial CPSTH

- **Cohésion** : Créer un esprit d'équipe et favoriser l'intégration des nouveaux membres au sein de la structure.
- **Communication** : Maintenir un dialogue constructif avec les dirigeants du club, les parents (pour les mineurs), les arbitres, les administrateurs.
- **Formation continue** : S'engager à actualiser ses compétences techniques et pédagogiques régulièrement en étant présents aux entraînements dirigés du CPE

Date, Nom, prénom & Signature de l'entraîneur (précédée de la mention "Lu et approuvé") :

Lhoir Patrice
Directeur Sportif

Daubechies Grégory
Directeur Technique